

Étaient présents :

Bernard Demers, directeur remplaçant

Gabrielle Howard, Ariane Gaudreault, Andréanne Renaud-Dubé et Lily Saindon, parents,

Catherine Marquis (parent substitut)

Marie-Ève Chouinard et Vanessa Boulay, enseignantes

Anne-Marie Gagnon, responsable du service de garde

Cindy Fontaine, secrétaire

Était absente :

Mélissa Chayer (présidente)

1. PRÉLIMINAIRES

1.1 Ouverture de la rencontre
La rencontre débute à 18h46.

1.2 Présences et vérification du quorum
Nous avons quorum.

2. SECRÉTARIAT

2.1 Secrétariat
Madame Cindy Fontaine est secrétaire de la rencontre.

2.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE23/24-38 **IL EST PROPOSÉ PAR Madame Élise Paquet et résolu**

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.3 Lecture et adoption du procès-verbal du 27 mars 2024 (📁 document)

CE23/24-39 **IL EST PROPOSÉ PAR Madame Ariane Gaudreault et résolu**

Que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

2.4 Suivis au procès-verbal du 27 mars 2024
2 suivis à faire, on les reprend plus loin : Aide aux parents et plan de rattrapage

- 2.5 Varia
Vidéo de Julie Lessard

3. QUESTIONS DU PUBLIC

Dépôt d'une pétition par un parent :

- Mme Howard fait la lecture de la pétition au public, il y a un total de 296 signatures jusqu'à maintenant.

Un parent demande la position du conseil d'établissement concernant cette décision.

- Mme Howard, vice-présidente : mentionne le manque de transparence envers les membres du conseil.

- Direction : mentionne que c'est le centre de service qui en fait les décisions et mentionne la principale raison qu'est le manque de personnel. 400 élèves de plus déjà inscrits pour l'an prochain. Il explique que c'est seulement la formule 5 mois/5 mois qui ne sera pas reconduit l'an prochain, il manque à trouver d'autres options.

- M. Habel, Parent : Démontre l'importance de l'usage d'une 2^e langue pour le marché du travail vivant lui-même de ça par son métier. Appuyé par Mme Andréanne, parent et membre du conseil.

- Mme Fauteux, Enseignante d'anglais à la Mennais : mentionne le manque de communication : les informations n'ont pas été envoyés aux parents et les enseignants d'anglais ont reçus les informations par courriel de leurs CP plusieurs jours suivants l'annonce.

Mme Vanessa lit la loi 84 concernant les modalités d'application.

M. Stéphane Dion, maire de la municipalité de Ste-Croix ainsi que 4 membres du conseil municipal et parents d'élèves, sont en appui avec les parents et enseignants. Ils demandent qu'une action soit faite pour le maintien.

Aussi présente, Mme Leclerc professeure d'anglais intensif à Laurier Station.

Les membres du conseil d'établissement maintien le *statu quo* à l'unanimité par l'adoption de la résolution de demande de maintien du programme d'enseignement intensif de l'anglais à l'école la Mennais (document en annexe)

CE23/24-40

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Gabrielle Howard et résolu
Que la résolution soit adoptée tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. CONSULTATIONS – DÉCISIONS

- 4.1 Approbation de nouvelles activités éducatives, s'il y a lieu**
Aucunes nouvelles activités à venir

- 4.2 Budget « Aide aux parents »**
M. Demers mentionne qu'il y aura une nouvelle appellation l'an prochain et reconduit. Budget restant : 2500\$
- Trousse de francisation environ 300\$ chacune
- Trousse d'aide via des Jeux de société pour tous les niveaux
- Achat de livre pour la transition scolaire garderie/maternelle

- 4.3 Adoption du budget 2024-2025** (📁 document)
M. Demers présente le budget pour approuver le budget initial.
Il explique les différents fonds.
Certains budgets débloqueront en mai et aidera à se positionner avant les bassins.

CE23/24-41 **IL EST PROPOSÉ PAR Madame Vanessa Boulay et résolu**
Que le budget 2024-2025 soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE à l'unanimité

- 4.4 Approbation de la facturation du matériel didactique pour 2024-2025** (📁 document)
M. Demers présente rapidement les coûts par niveau.

CE23/24-42 **IL EST PROPOSÉ PAR Madame Anne-Marie Gagnon et résolu**
Que la facturation du matériel didactique pour 2024-2025 soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE à l'unanimité

- 4.2 Présentation de la liste de matériel d'usage personnel pour les élèves** (📁 document)
M. Demers présente rapidement les coûts par niveau

- 4.3 Approbation des contributions financières exigées.**
M. Demers mentionne le montant maximum était de 85\$ pour les niveaux 1 à 5 et 95\$ pour 6^e année

CE23/24-43 **IL EST PROPOSÉ PAR Madame Anne-Marie Gagnon et résolu**
Que des contributions financières exigées soit adopté tel que présenté.
ADOPTÉE à l'unanimité

4.4 **Approbation du temps alloué par matière (remis au 13 juin)**

4.5 **Approbation des règles de conduite et de sécurité** (📁 document)
M. Demers présente le document des règles de conduite et de sécurité.

CE23/24-44 **IL EST PROPOSÉ PAR Madame Ariane Gaudreault et résolu**
Que les règles de conduite et de sécurité soient adoptées tel que
présenté.
ADOPTÉE à l'unanimité

4.6 **Approbation de l'entrée progressive des élèves de maternelle en
août.** (📁 document)
Mme Marie-Ève présente les différentes activités à venir.

CE23/24-45 **IL EST PROPOSÉ PAR Madame Ariane Gaudreault et résolu**
Que l'entrée progressive des élèves de maternelle en août
soient adoptées tel que présenté.
ADOPTÉE à l'unanimité

5. INFORMATIONS

5.1 **Plan de rattrapage, suivi**
Tout se passe bien, ça se poursuit jusqu'au 31 mai inclusivement.

5.2 **Cour d'école**
Le CSSDN est ouvert à un partenariat avec la municipalité et ne
donnera, ni ne vendra un terrain.
Plusieurs phases à venir si les subventions sont bien acceptées, les
travaux débuteraient à l'été.
Comité d'embellissement : aucune nouvelle communication

5.3 **Critères à retenir en cas de transfert d'élèves**
Aucun élève n'a à être transféré, si ça change la nouvelle direction
en informera les membres du conseil.

5.4 Informations du personnel de l'école

- Rien à ajouter

5.5 Informations de la direction.

Julie quittera en juillet pour l'école de l'Épervière et Mme Michèle Binette arrivera en poste le 13 mai. M. Demers sera présent encore quelques journées ici et là pour accompagner Mme Binette.

6. RAPPORTS

6.1 Rapport de la vice-présidente

C'était ça 1^{ère} expérience et malgré le fait que c'était une séance plus mouvementée, elle a trouvé l'évènement agréable.

6.2 Rapport du représentant des parents

- Lilly mentionne le manque de transparence et communication lors de AGA concernant l'anglais intensif.

6.3 Rapport de l'OPP

Propose un dîner hot-dog lors de la Kermesse

6.4 Rapport de la direction

- Ajout 3 jours cycle (30%) pour l'aide à la direction qui est très bénéfique.
-3^e relevé d'effectif sera fait le 15 mai afin de confirmer l'organisation scolaire.
-Nouvelle enseignante d'anglais : Mme Audrey Nadeau du 21 mai au 7 juin.
-Aide à la classe : des postes ont été faits avec le service de garde en considérant l'ajout de 50,5 heures.
-EHDA : Les allocations seront versées à la fin mai.

6.5 Rapport des enseignants

- Soumission des chandails avec logo : *Groupe neuronne* prix entre 12\$, par contre un achat minimal de 1000\$ de vente pour avoir un prix intéressant.
- Cube énergie, avec récré prolongée et défi différents pendant la semaine.
- Éclipse : L'activité c'est bien déroulé
-Activité milles pattes à venir le 19 juin.
-Activité parent/enfant avec la Kermesse le 21 juin

Procès-verbal du Conseil d'établissement

École La Mennais

SÉANCE DU 02 MAI 2024, 18H45

6.6 Rapport du service de garde

- Semaine de service de garde le 13 mai : Programmation pour le dîner qui sera envoyé aux parents prochainement.

6.7 Rapport du personnel de soutien

Aucun point apporté

7. AUTRES POINTS

7.1 Date de la prochaine rencontre : 27 mai à 18h45

7.2 Points à l'ordre du jour :

- Présentation du matériel pédagogique.
- Approbation de la liste du matériel d'usage personnel 2024-2025
- Approbation du temps alloué par matière
- Évaluation du plan de lutte 2023-2024 contre l'intimidation et la violence.
- Adoption du plan de lutte pour 2024-2025
- Présentation du plan d'action école 2024-2025
- Date de l'assemblée générale des parents et élection des parents au CE.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CE23/24-46

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Anne-Marie **et résolu**

Que la séance soit levée à 21h17.

Bernard Demers, directeur remplaçant

Gabrielle Howard, vice-présidente

Procès-verbal rédigé par Cindy Fontaine